

tion, 226. — Nombre de maisons, 47 — Revenus communaux, 246 fr. 15 c.

LA NEUVILLEROY, *La Neuwilleroi, La Neufville le Roy, La Ville-neuve-le-Roi, Neuville-le-Roy, Villeneuve-en-Beauvoisis, Neuville-en-Beauvoisis, La Neuville-sur-Aronde* en 1794, (*Nova villa Regis, Villanova in Belvasino*), entre Montiers au nord, Wacquemoulin au nord-est, Moyenneville, Grandviller à l'est, Cressonsacq au midi, Pronteroy à l'ouest.

Son territoire constitue une plaine découverte, qui se développe au nord jusqu'à la vallée d'Aronde, et qui est légèrement inclinée vers le midi; quelques mouvemens de terrain parcourent sa surface. Le chef-lieu est placé à-peu-près au centre. Il n'y a aucune source dans l'étendue de la commune.

Le village forme une agglomération considérable, dont les maisons sont disposées en quatre rues principales dirigées vers le nord-ouest; ces rues sont larges et bien entretenues.

La Neuwilleroy était, dans le moyen âge, une place fortifiée qui existait dès le règne de Philippe-Auguste; sa position, sur les frontières de Picardie, et à proximité d'une vallée, en fit un point militaire important: aussi voit-on qu'elle fut au nombre des forteresses dont ce roi ordonna la réparation vers l'année 1190, en partant pour la terre sainte.

Elle fut prise et reprise plusieurs fois pendant le quatorzième siècle.

Les Anglais, dans les guerres du commencement du quinzième siècle, s'emparèrent de *La Neuwilleroy*; leur capitaine, secondé d'une troupe de soldats bourguignons, fut attaquer le château de Creil, et enleva dans une sortie Jacques de Chabannes qui en était gouverneur; on le conduisit aussitôt à *La Neuwilleroy*, mais il fut bientôt échangé contre Georges de Croix que les Français avaient fait prisonnier dans la même action.

Les Anglais occupaient encore cette place en 1429; ils la rendirent au roi Charles VII sans coup-férir, en 1430, après la prise de Compiègne, avec grand nombre d'autres lieux fortifiés.

Les murailles étant fort endommagées, le roi ordonna, par ses lettres du 10 avril 1431, qu'elles fussent démolies, ainsi que celles de Chepoix, Bulles, Nointel, Longueil-Sainte-Marie, etc.

Dans l'année 1636, le bourg fut pillé et l'église brûlée au mois d'août par les troupes espagnoles, sous le commandement de Jean de Verth.

Le roi avait la seigneurie de *La Neuville* qui reçut de bonne heure le nom de *Neuwilleroi*, pour la distinguer de La Neuville en

Hez, La Neuville-sur-Ressons et autres lieux de même appellation situés dans les pays voisins.

Par lettres données à Compiègne en 1200, Philippe-Auguste accorda aux habitans une charte de commune semblable à celle dont jouissaient les habitans de Senlis. Le roi se réserva la maison, c'est-à-dire le château fort, qu'il avait en la ville. Les communiers étaient tenus de payer cent livres parisis tous les ans au receveur de Vermandois (Recueil des ordonnances, tom. XI, pag. 278.)

Le paiement de cette redevance donna lieu dans la suite à quelques difficultés. Philippe-le-Bel ayant eu besoin de subsides à son avènement, plusieurs communes, et entr'autres celle de *La Neuwilleroy*, se prétendirent exemptes, par leur titre, de cette contribution extraordinaire, attendu l'impôt annuel auquel elles étaient soumises: mais la charte de *La Neuville* fut examinée dans le parlement de la Toussaint 1285, et il fut jugé que la commune était sans droit à l'exemption réclamée.

Dans le siècle suivant, *La Neuwilleroy* fut plusieurs fois ravagé par les ennemis; les malheurs de la guerre réduisirent sa population à trente feux au lieu de trois cents; les habitans, accablés de misère, ne pouvant payer la redevance, demandèrent que la commune leur fût ôtée. Charles V fit droit à leurs sollicitations, et par ses lettres données à Paris en juillet 1370, il abolit la contribution annuelle avec la charte, et remplaça celle-ci par l'établissement d'une prévôté royale (Recueil des Ordonn., tom. V, pag. 353.)

Cette institution fut purement nominale; les officiers de la prévôté de Montdidier venaient remplir les mêmes fonctions à *La Neuwilleroy*; les deux établissemens furent réunis en un seul au commencement du dix-huitième siècle.

La seigneurie de ce lieu fut vendue par la couronne, dans le seizième siècle, au sieur Thomas Tarquem, avec faculté de rachat perpétuel. Elle appartenait dans le siècle suivant, à la maison de Soyecourt. Maximilien-Antoine de Bellefourrière, marquis de Soyecourt et de Guerbigny, comte de Tilloloy et de Roye, grand-veneur de France en 1656, ajoutait à ses autres titres celui de baron de *La Neuwilleroy*. Cette baronnie échut en partage, vers 1746, au marquis de Feuquières, l'un de ses descendans.

Le village relevait du comté de Clermont.

La Neuwilleroy avait, au douzième siècle, des chanoines qui nommaient à la cure. Ils cédèrent ce droit, par l'intercession de Philippe-de-Dreux, évêque de Beauvais, à l'abbaye de St.-Quentin qui possédait de grands biens sur le territoire. Plus tard, la paroisse fut desservie par un religieux de l'abbaye, lequel avait le titre de prieur.

Il reste beaucoup de traces des fortifications. La ville était entourée de murailles dont on voit plusieurs pans, et de fossés qui furent vendus aux propriétaires riverains en 1756, mais dont l'excavation est encore apparente, malgré les travaux de culture : ces fossés existent au côté oriental du bourg, autour de l'ancien château et dans la rue dite du Doyen, où une grande mare est établie sur leur prolongement. Les murs, garnis de meurtrières, avaient au moins un mètre d'épaisseur ; ils avaient trois issues, les portes de Paris et de Clermont qui ont été démolies, et la porte d'Amiens ou d'Enfer qui est encore debout.

Celle-ci est formée d'une ogive romane autour de laquelle règne un cordon en dents de scie, couronné par une corniche dont les modillons sont à figures grimaçantes et à têtes d'animaux monstrueux.

La place avait environ quatre cent soixante mètres dans sa plus grande dimension.

La ferme actuelle de *La Neuville*, connue sous le nom de Citadelle ou de Fort, est l'ancienne maison royale qui était retranchée par un mur crénelé, large de trois ou quatre mètres. La tradition locale a gardé le souvenir du séjour de Philippe-le-Bel dans un de ses voyages en Picardie. On a trouvé, en fouillant dans la cour, près de quatre cents gros éperons avec quantité d'ossements d'hommes et de chevaux, ce qui donne lieu de penser que les victimes d'un massacre furent enfouies pêle-mêle dans cet emplacement.

On voit à côté de la ferme, le donjon encore élevé de quarante pieds, qui était une tour hexagone en maçonnerie très-solide, revêtue de brique et soutenue à chaque angle par de larges contreforts ; un fossé particulier entourait cet ouvrage défendu en outre par le fossé général de la ville, et qui devait offrir beaucoup de résistance : aussi Monstrelet dit-il que le château était beau et moult fortifié.

On assure qu'un souterrain s'étendait du donjon jusqu'au lieu où est aujourd'hui le cimetière, et qu'un autre souterrain aboutissait au château de *Pronteroy*. Il n'y a guère de forteresse du moyen âge à laquelle la tradition locale ne donne ainsi d'immenses communications souterraines.

L'église de *La Neuwilleroy*, placée sous l'invocation de saint Médard, a le titre de succursale. Elle a cinquante mètres de longueur et une hauteur proportionnée. La nef est de beaucoup la partie la plus ancienne, mais elle a été retouchée ; on y a ajouté, après l'incendie de 1636, des lambris et des bas-côtés séparés par des piliers de bois. Le chœur, plus élevé que la nef, est percé de cinq longues croisées, dont chacune comprend deux ogives à têtes

arrondies ; la voûte est à nervures et pendantifs : ces caractères indiquent pour l'époque de la construction le moment précis du passage de l'ogive au style de la renaissance. Le clocher, placé à côté du chœur, est gros, carré, à contreforts saillans, portant des niches de saints ; il est couvert d'un chapeau d'ardoises. A l'extérieur, le chœur est tout-à-fait de l'époque de la renaissance.

Le portail a été reconstruit dans la seconde moitié du dix-huitième siècle : on a inscrit au-dessus de la porte :

*Soyez saisis
d'effroi, à l'entrée
de mon sanctuaire, Levitic. c. 26, l. 2.*

L'édifice entier est remarquable par sa grandeur et par sa belle construction.

On a trouvé il y a vingt-cinq ans, au lieu dit les *Luisiers*, du côté de *Montiers*, une quantité de cercueils en pierre, dont plusieurs contenaient des vases de terre cuite.

Il y avait à *La Neuwilleroy*, sous l'autorité de l'évêque diocésain, une maladrerie provenant de l'ordre du Mont-Carmel. Cet établissement fut réuni à l'hôpital de Clermont par lettres de février 1696 ; mais, sur la réclamation des religieuses de *Saint-Just*, les biens leur furent transférés par d'autres lettres-patentes datées du 22 juillet 1705, et après la suppression du couvent de *Saint-Just* en 1768, ils retournèrent à leur première destination.

Il y avait aussi un Hôtel-Dieu qui existait près du puits Notre-Dame, et qui fut réuni de même à l'hôpital de Clermont ; par suite de cette donation, les pauvres malades de *La Neuville* ont quatre lits dans l'hospice de Clermont.

Le chemin de grande communication de Tricot à Pont-Sainte-Maxence traverse *La Neuwilleroy*.

Cette commune n'a point de hameau ; on prétend que le cimetière, situé à six cents mètres au sud-est du bourg, était un lieu habité, et même qu'il tenait sans discontinuité aux autres rues, circonstance difficile à admettre complètement, bien qu'on ait trouvé en plusieurs places des vestiges de construction.

Il y a une chapelle de sainte Madeleine en ruine au milieu du cimetière, qui est entouré de mauvais murs.

La commune n'a d'autre propriété qu'une petite maison d'école placée sous le clocher de l'église ; des terrains communaux assez considérables ont été partagés en 1794.

On trouve deux moulins à vent, des carrières et un four à chaux dans l'étendue du territoire ; il y a quelques tisserands et gantiers dans le bourg.

Contenance : Terres labourables, 1189 a. 34/48. — Terres

plantées, 1 h. 71. — Bois, 9 h. 43,85. — Jardins potagers, 16 h. 72,85. — Oseraies, 0 h. 11,15. — Carrières, 0 h. 70,50. — Friches, 9 h. 82,02. — Chemins et rues, 26 h. 44. — Propriétés bâties, 7 h. 19,75. — Total, 1261 hect. 49,40.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 1 kil. — De Clermont, 1 myr. 8 kil. — De Beauvais, 4 myr. 2 kil. — Marchés, Pont-Sainte-Maxence, *Lieurvillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 657. — Nombre de maisons, 179. — Revenus communaux, 606 f. 50 c.

LE MESNIL-SUR-BULLES, *Ménit-sur-Bulles*, *Le Mesnil-Sainte-Marie* (*Mainsilium*, *Mesnilium-Sanctæ-Mariæ*), entre *Le Plessier-sur-Bulles* au nord-ouest, *Nourard*, *Valescourt* au nord, *Fournival* au midi, *Bulles* (du canton de Clermont) au sud-ouest.

Son territoire, de circonscription bizarre, a sa principale dimension de l'est à l'ouest; il est fort inégal et dépourvu d'eau. Le village forme une seule rue large et tortueuse près de la chaussée Brunehaut qui va de Beauvais à *Saint-Just*.

On prétend que les templiers eurent un établissement dans cette commune.

On a trouvé une quantité de médailles et d'autres antiquités romaines près de la chaussée Brunehaut, ainsi que dans le bois de la Truie.

On voit dans le même bois une éminence qui est peut-être le reste d'une tombelle.

Le Mesnil-sur-Bulles relevait du comté de Clermont.

Le prieur de *Bulles* nommait à la cure du *Mesnil* placée sous l'invocation de Sainte-Marie, et maintenant annexée à la succursale de *Nourard*.

L'église qui avait été construite en 1540 et qui tombait en ruines, a été complètement rebâtie dans ces dernières années sur les dessins de M. *Landon*, architecte du département de l'Oise. Elle n'a point de voûtes; le clocher est sur l'autel.

La commune a une mairie et environ cinquante hectares de bois taillis.

Le cimetière a été transporté à cent cinquante mètres à l'ouest du village.

Il y a un moulin à vent, des carrières sur le territoire. Une partie de la population fabrique des toiles de lin.

Contenance : Terres labourables, 404 h. 55,95. — Bois, 131 h. 49,95. — Vergers, 0 h. 19,20. — Jardins potagers, 14 h. 24,15. — Friches, 62 h. 98,20. — Chemins et rues, 8 h. 29,20. — Propriétés bâties, 5 h. 90,45. — Total, 625 hect. 67,10.

Distance de *Saint-Just*, 8 kil. — De Clermont, 1 myr. 5 kil. — De Beauvais, 2 myr. 4 kil. — Marchés, Clermont, Beauvais, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 407. — Nombre des maisons, 113. — Revenus communaux, 1124 fr. 75 c.

LE PLESSIER-SUR-BULLES, *Le Plessis-sur-Bulles*, *Le Plessier-Crotoy*, ou *Crotois*, ou *Crotoi*, *Le Plessier-sur-Fournival* (*Plessium supra Bullas*), entre *Essuille* à l'ouest, le *Quesnel-Aubry* (du canton de Froissy) au nord, *Nourard*, *Le Mesnil-sur-Bulles* à l'est, *Bulles* (du canton de Clermont) au midi.

Petite commune dont le territoire fait partie du plateau élevé qui avoisine la vallée de la Brèche et le canton de Froissy. Le chef-lieu, formé de quatre rues, est aggloméré vers le centre. Il n'y a point de sources dans le pays.

Cette commune relevait du comté de Clermont; elle dépendait, au seizième siècle, du duché d'Halluin.

On a recueilli des tuiles et briques romaines au lieudit *Lépinette* et au *Champ-Prinel* près de la chaussée Brunehaut, qui forme au midi la limite du territoire.

La cure du *Plessier* était sous le patronage du prieur de *Bulles*; elle est maintenant annexée à la succursale du *Quesnel-Aubry*, canton de Froissy.

L'église, sous le titre de Saint-Vincent, est une construction moderne en pierres de taille; le chœur a été rebâti en 1743; tout l'édifice est lambrissé. Le clocher, recouvert d'ardoises, est sur la porte.

On voit à cent pas, au midi du village, une petite chapelle placée comme l'église sous le nom de Saint-Vincent. Le cimetière clos de haies l'entoure.

La route départementale de Beauvais à Montdidier traverse le territoire du *Plessier-sur-Bulles*.

Il y a une mairie ou maison commune.

On trouve des carrières sur le territoire. Une partie de la population fabrique des toiles de lin.

Contenance : Terres labourables, 336 h. 81,25. — Bois, 11 h. 98,05. — Vergers, 5 h. 74,25. — Jardins potagers, 4 h. 14,10. — Carrières, 1 h. 04,70. — Friches, 22 h. 36. — Routes et chemins, 6 h. 25,05. — Propriétés bâties, 2 h. 61,10. — Total, 390 hect. 94,50.

Distance de *Saint-Just*, 9 kil. — De Clermont, 1 myr. 8 kil. — De Beauvais, 1 myr. 9 kil. — Marchés, Clermont, Beauvais, *Ansauvillers*, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Popula-